**CONCILIATEUR DE JUSTICE** Il concilie… pour réconcilier

# Patrick Espaze, faiseur de paix

**Patrick Espaze est conciliateur de justice. Auxiliaire bénévole privilégié des magistrats, il est seul en Lozère pour assumer une charge indispensable : il démine les problèmes du quotidien et rétabli la paix avant que les guéguerres de voisinage ne dégénèrent…**

Il arrive très souvent à déminer les problèmes du quotidien. Il arrive à rapiécer les rapports de bons voisinages qui se déchirent sous les coups de ciseaux répétés des conflits de la vie courante. Contre les guéguerres de clochers, quand l'incompréhension obère la raison, quand recourir au tribunal ne ferait qu'envenimer la situation, avant qu'un procès l'emporte sur un règlement à l'amiable, Patrick Espaze intervient. Volontaire, bénévole au service du juge d'instance, il est le digne héritier des juges de proximité du Moyen Âge. Bref, Patrick Espaze est le faiseur de paix de la Lozère.

### INDISPENSABLE !

Patrick Espaze, c'est un peu le casque bleu envoyé pour éviter aux belligérants de se flinguer à l'arme lourde. Chaque fois que survient l'un de ces problèmes qui nous pourrissent le quotidien, mais qui ne sont finalement que le fruit de l'incompréhension, du manque d'échange, il arrive. Véritable médiateur, adoubé par le tribunal, il écoute (et c'est peut-être sa première qualité) puis résout les tensions et dissout les problèmes juridiques les plus complexes que puisse connaître le monde pourtant fourni en la matière des querelles de voisinage. Bref, le conciliateur de justice est un rouage indispensable qui permet de délester les tribunaux d'un nombre impressionnant de petits faits qui pourraient dégénérer en lourdes conséquences s'ils devaient attendre le temps d'une instruction très longue en cette période peu propice au développement de la justice dans nos territoires ruraux et de montagne. Le rôle de Patrick Espaze, c'est un peu gagnant-gagnant. Pour le tribunal, comme on vient de le voir. Mais aussi pour les justiciables, tous les justiciables. Il n'y a qu'à parcourir les statistiques accumulées par Patrick Espaze, pour comprendre que dans une immense majorité des cas qu'il traite, les deux parties opposées se rabibochent souvent… et son intervention présente en outre un atout inestimable pour les rapports à venir : personne n'est condamné !

### UN APOSTOLAT

Très franchement, on peut tirer le chapeau devant une telle vocation… Depuis 2006, que la fonction a été ouverte par un appel du procureur de la République, Patrick Espaze est sorti de sa paisible retraite (qui ne l'avait pas tenue longtemps éloigné de la société active) pour rempiler et se mettre au service du juge et des Lozériens. Patrick est fier de sa mission, fier de son rôle et des résultats qu'il obtient au profit de ses concitoyens. Pour rien au monde, il ne renierait cette vocation tardive, mais pour autant il lance un appel… Car au départ de l'aventure, ils étaient quatre pour assumer cette indispensable mission de conciliation en Lozère, mais aujourd'hui il reste seul. Seul, alors que les demandes sont toujours plus nombreuses. Seul, alors que son rôle est de plus en plus indispensable, que les conflits se diversifient et qu'avec les commerces sur Internet les problèmes de consommation croissent de façon exponentielle. Mais, c'est un rôle tellement passionnant ! Patrick Espaze l'explique avec émotion : « *Au départ, quand je convoque les parties opposées on a du mal à croiser les regards. Mais très souvent avec la discussion, au fil de la conciliation, tout est possible. Souvent on se serre la main et on arrive à se regarder à nouveau. Et lorsqu'à la fin ils me disent "on est d'accord"… je suis le plus heureux des hommes* ». C'est cela qui paye d'estime le conciliateur dont la fonction est (rappelons-le) totalement bénévole. Même s'il existe évidemment un défraiement ! Mais ça n'est pas ça qui motive évidemment les bonnes âmes…

*Patrick Zimmermann*

## La marche du conciliateur

Les conciliateurs sont la première marche du nouveau système judiciaire… Le conciliateur est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole qui doit justifier d'une expérience en matière juridique d'au moins 3 ans. Il est nommé sur proposition du juge d'instance par ordonnance du premier président de la cour d'appel.

Il rend régulièrement compte de son activité aux chefs de cour d'appel ainsi qu'au juge du tribunal d'instance auquel il est rattaché. Le conciliateur est tenu d'exercer ses fonctions dans la circonscription mentionnée dans l'ordonnance de nomination. Il tient ses permanences dans un lieu public et il est tenu à la neutralité.

## FOCUS

### Engagez-vous, rengagez-vous !

Au départ, la Lozère avait quatre conciliateurs… aujourd'hui, Patrick Espaze est le seul conciliateur rattaché au tribunal d'Instance. Donc le seul compétent en Lozère ! Et la volumétrie des affaires gonfle sans cesse. Par exemple, en 2017, Patrick Espaze a eu à connaître près de 90 dossiers. Et chaque dossier représente de nombreux déplacements, contacts, réunions, préparation d'accords, rédaction de constats… ! Donc, avis et appel à vocation : la Lozère attend ses conciliateurs. En profil, il faut être disponible. Être ouvert sur les autres et avoir une base de connaissance en matière de droit et de droit civil en particulier… Fonctionnaires, banquiers, huissiers, notaires, assureurs, policiers, gendarmes à la retraite… les portes de la conciliation vous sont grandes ouvertes.

Pour postuler, il faut envoyer une lettre de motivation auprès du juge directeur du tribunal d'instance. Après une enquête des services du tribunal, le dossier est ensuite transmis au procureur de la République qui donne un avis favorable et transmet au Premier président de la cour d'Appel de Nîmes qui nomme le conciliateur pour un an, la première fois, et le confie aux bons soins d'un conciliateur chevronné.

### Comment faire appel au conciliateur ?

Quiconque rencontre un différent dans le cadre de l'application du Code civil peut faire appel au conciliateur. Dans beaucoup de départements, il y a des permanences organisées. En Lozère, Patrick Espaze est, répétons-le, seul. Donc impossible de couvrir le territoire, de répondre au plus grand nombre et en plus de tenir des permanences. Il intervient donc sur recommandation. Ce sont les maires, les gendarmes ou le tribunal qui mettent en relation les Lozériens avec le conciliateur et donnent les coordonnées téléphoniques de Patrick Espaze.

Ma boutique by Séverine
Lingerie
LIQUIDATION
avant fermeture définitive
Autorisation N°01-2018
-30% à -70%
du 29 mai au 29 juillet
Place du Griffon - MENDE
04 66 47 31 51

Les Voyages Boulet
SPECTACLE transport compris
• LAURENT GERRA - 14 décembre 86 €/pers
LES IMMANQUABLES Triangle (départ de Mende)
• L'été dans le JURA
Du 17 au 21 août À partir de 589 €/pers
• Tournée festive avec les Chevaliers du Fiel en Espagne Costa-Brava
Du 3 au 6 novembre À partir de 399 €/pers
AUTRES VOYAGES
• CORSE DU NORD
Du 27 septembre au 2 octobre À partir de 745 €/pers
• VOYAGE PROMOTIONNEL EN ESPAGNE
À Lloret de Mar - Du 15 au 19 octobre
• Rosaire à LOURDES
Du 2 au 6 octobre À partir de 340 €/pers
1, route du Chapitre 48000 MENDE 04 66 65 19 88
Fax. 04 66 49 25 48 - voyagesboulet@wanadoo.fr www.voyages-boulet.fr

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** Chambre de métiers et de l'artisanat

# « Réformer oui, déformer non »

Le même jour que la CCI, la CMA, la Chambre de métiers et de l'artisanat tenait également son assemblée générale. Diamétralement opposée, l'ambiance y était beaucoup moins lourde. Certes, la période n'est pas la plus facile que l'on ait connue. Certes, sur fond de réforme, le moment est crucial et les combats sont nombreux à ne pas perdre. « *Réformer oui, déformer non, de grâce* », pour la présidente Florence Vignal, c'est là que réside toute la nuance qui permettra ou pas d'envisager un avenir serein. Parmi les combats, elle a souligné celui qui suivrait la concrétisation de la rumeur « *insistante* » sur la suppression des taux réduits de TVA, mais aussi sur une nouvelle formule pour accompagner aussi bien les entreprises que le faisait le Stage Préparatoire à l'Installation. Elle prône aussi une vigilance serrée sur le projet de loi PACTE (Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises), même si pour l'instant « *l'acronyme présume d'une véritable relation de confiance entre le Gouvernement et les différents acteurs économiques de ce pays, dont l'Artisanat* ». Et alerte face à « *un taux de chômage si bas qu'il témoigne d'une population active insuffisante* ». Et bien d'autres sujets encore, sur lequel nous reviendrons en détail dans notre prochaine édition.

Mais, quoi qu'il en soit, l'avenir s'écrit beaucoup plus rose pour la CMA, qui peut compter sur l'appui du ministre Le Maire, contrairement à la CCI : « *Je le dis et le répète, l'artisanat n'est pas un secteur parmi d'autres. C'est une partie de notre histoire, le symbole d'une excellence française, un vivier*

*de talents, un ensemble de savoir-faire unique, une source d'emplois de qualité, une force qui anime et vivifie nos territoires* ».

D'où un certain optimisme développé par Florence Vignal : « *Je reste convaincue que l'Artisanat peut encore relever le défi de l'emploi et développer encore l'économie de notre pays* ». Une présidente qui pense « *que le véritable frein à la création, à l'emploi, à l'activité, reste des normes abusives, des réglementations trop complexes, souvent surtransposées dans notre pays par rapport au reste de l'UE, des temps de réponse trop longs de l'Administration* »… et qui envoie donc en fonction un message empreint d'humour, mais pour autant non dénué de pragmatisme : « *en m'adressant directement à l'État, Ministères et Parlementaires : Faites l'amour à vos entreprises artisanales, en leur apportant de belles preuves de vos intentions, nous sommes en attente* ». Une formule qui fait écho à celle utilisée de façon similaire par Carole Delga, présidente de Région, lors de la récente Saint Valentin : « *en politique, c'est comme en amour, il faut des preuves* »…

*Patrick Zimmermann*

## Transport

### Ligne Béziers-Neussargues-Clermont-Paris : appel à manifester ce samedi 30 juin

On nous communique : "Le Comité Pluraliste vous invite à prendre "Le Train des Citoyens et du Service Public" **ce samedi 30 juin de Bédarieux à Saint-Flour avec rassemblements en gare de Saint-Chély à 10h30 et en gare de Saint-Flour à 14h. Départ :** Béziers 6h38, Magalas 6h52, Bédarieux 7h14, Le Bousquet d'Orb 7h26, Lunas 7h30, Les Cabrils 7h38, Ceilhes 7h44, Montpaon 7h52, Tournemire 8h10, St Rome de Cernon 8h18. St Georges de Luzençon 8h25, Millau 8h37, Séverac 9h05, Campagnac 9h19, Banassac 9h33, Aumont 10h15, **Saint-Chély 10h28 (rassemblement) Départ 13h24, St Flour 14h04 (rassemblement). Retour :** départ St Flour 14h58, arrivée Béziers 19h28. **Attention pour le retour :** le train l'Aubrac ne s'arrête pas aux gares de Lunas, Les Cabrils, Montpaon. **".**